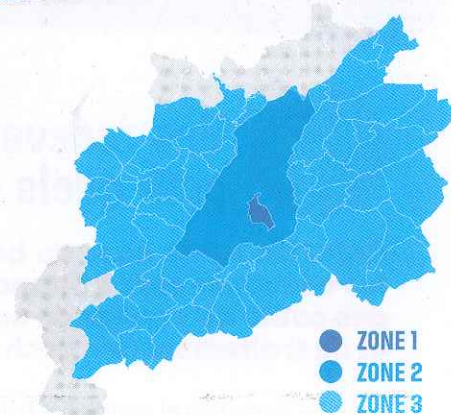


GRAND BESANÇON - SECTEUR 1

ZONE 1 Besançon centre-ville **ZONE 2** Besançon hors centre

ZONE 3 Communes périphériques hors communes
du Val Saint-Vitois et Dame-Blanche



Composition de la redevance incitative "poids et levée"

Une part fixe "abonnement"

- Calculée en fonction du nombre de bacs à déchets résiduels, de leur volume et du niveau de service correspondant à votre zone de résidence.

Une part variable "poids et levée"

- Calculée en fonction du poids du bac à déchets résiduels et du nombre de levées, c'est-à-dire le nombre de fois où votre bac est vidé.
- Tarif levée en fonction du volume du bac à déchets résiduels.

A retenir : le contrat d'abonnement donne droit à une levée mensuelle non facturée (deux levées dans le secteur de Besançon centre-ville où la collecte des déchets résiduels a lieu deux fois par semaine).

Tarifs annuels applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

(en application de la délibération du Conseil Communautaire du Grand Besançon du 15/12/2016)

Tarifs 2017 - Part Abonnement - en € TTC (TVA 10%)

SELON VOLUME DU BAC À DÉCHETS RÉSIDUELS ET SELON NIVEAU DE SERVICE	60 litres	120/140 litres	180 litres	240 litres	330 litres	500 litres	750 litres	1100 litres
Besançon centre-ville service complet inclus (1)	93,04 €	156,66 €	193,38 €	249,71 €	330,98 €	481,21 €	709,36 €	1013,44 €
Besançon hors centre	82,17 €	131,86 €	161,32 €	206,63 €	274,89 €	396,86 €	582,85 €	830,16 €
Option service complémentaire (2)	10,47 €	19,47 €	23,65 €	31,16 €	44,07 €	64,49 €	97,80 €	140,79 €
Communes périphériques (3)	76,13 €	121,71 €	-	190,06 €	251,66 €	362,25 €	532,50 €	-

Tarifs 2017 - Part Poids/Levée - en € TTC (TVA 10%)

SELON POIDS ET VOLUME DU BAC À DÉCHETS RÉSIDUELS	60 litres	120/140 litres	180 litres	240 litres	330 litres	500 litres	750 litres	1100 litres
Coût unitaire de la levée	2,02 €	2,02 €	2,02 €	2,44 €	2,73 €	3,19 €	3,60 €	4,25 €
Prix au kg des déchets résiduels	0,238 € TTC/kg							

► Services en ligne : www.besancon-emoi.fr

- **Payer sa facture** (paiement sécurisé)
- **Accès aux données du contrat**
- **Demande de changement de bac**
- **Clôture du contrat**
- **Suivi de collecte** (poids-nombre de levées).

Nb : les gestionnaires d'immeubles titulaires du contrat d'abonnement peuvent communiquer un code d'accès aux usagers du contrat.

NIVEAUX DE SERVICE

Besançon centre-ville (1) :

collecte déchets résiduels deux fois par semaine, recyclables en apport volontaire, service de collecte complet inclus (sortie et rentrée des bacs par les agents de collecte).

Besançon hors centre (2) :

collecte déchets résiduels et recyclables une fois par semaine, service complémentaire sur demande (sortie et rentrée des bacs par les agents de collecte).

Communes périphériques (3) : collecte déchets résiduels une fois par semaine, recyclables une fois toutes les deux semaines, service complémentaire non disponible.



Une redevance pour quels services ?

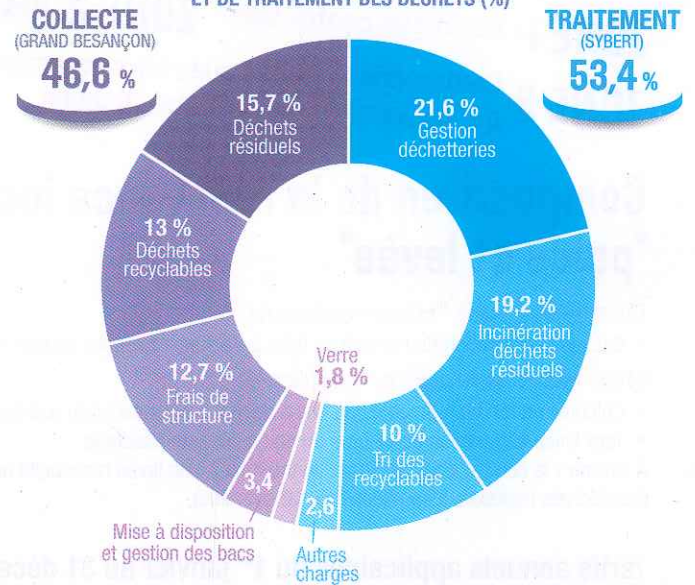
Calculée sur la base du bac gris, la redevance sert à financer l'ensemble des coûts du service de collecte et de traitement des déchets :

- Mise à disposition et gestion des bacs de collecte et des conteneurs d'apport volontaire
- Collecte des déchets résiduels et recyclables (emballages ménagers / verre / textiles¹)
- Traitement des déchets² (gestion des déchetteries, tri, compostage, incinération...)
- Actions de sensibilisation pour le tri et la réduction des déchets...

¹ Collecte des textiles en partenariat, sans incidence financière.

² Gestion SYBERT, Syndicat de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets.

RÉPARTITION DES COÛTS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS (%)



Évolution tarifaire

Avec la grille tarifaire 2017, le Grand Besançon souhaite :

- Réajuster les tarifs pour une meilleure adéquation entre le montant de la redevance et le service rendu pour tous les usagers
- Encourager la baisse du nombre de présentation des bacs à la collecte pour optimiser le service et mieux maîtriser les coûts globaux de gestion des déchets

Rappel

Si vous optez pour un bac plus grand, le changement de bac est gratuit. Prenez contact avec le service.

! TRAVAUX

A noter : des travaux importants sur l'usine de traitement des déchets en 2017

Au cours de l'été 2017, l'usine d'incinération avec valorisation énergétique de Planoise devra être arrêtée durant 2 mois pour effectuer un contrôle réglementaire décennal sur certains équipements. La baisse de la capacité d'incinération et de production d'énergie, ainsi que l'exportation des déchets vers d'autres sites de traitement génèrent une hausse du tarif de l'incinération répercutée sur les tarifs de la redevance 2017.

Direction gestion des déchets

☎ 03 81 41 55 35

94 avenue Clemenceau à Besançon • Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
gestion-dechets@grandbesancon.fr

Grand
Besançon

